

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Louis-de-Blandford qui s'est tenue le **lundi 14 janvier 2013 à 20h00** à la salle du Conseil municipal située au 80, rue Principale, Saint-Louis-de-Blandford.

Étaient présents :

- M. Gilles Marchand, maire
- M. Christian Morrissette
- Mme Lise Dubuc
- M. Steve Boilard
- M. Jean-François Desrosiers

Étaient absents :

- Mme Sylvie Gélina
- M. Étienne Veilleux

2013-01-01. OUVERTURE DE LA SESSION

Le maire, Gilles Marchand, ouvre la session à 20h05.

2013-01-02. CONSTATATION DU QUORUM

Le quorum étant constaté, la session est déclarée régulièrement constituée.

2013-01-03. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION

L'ordre du jour est soumis aux membres du Conseil pour adoption.

Sur proposition de **Jean-François Desrosiers**, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et de laisser ouverte la rubrique *Affaires nouvelles*.

2013-01-04. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 DÉCEMBRE 2012

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2012 a été remise à chaque membre du Conseil ;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci est soumis pour approbation ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Steve Boilard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que le procès-verbal soit adopté tel que soumis.

2013-01-05. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2012

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2012 a été remise à chaque membre du Conseil ;

CONSIDÉRANT QUE celui-ci est soumis pour approbation ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que le procès-verbal soit adopté tel que soumis.

2013-01-06. COMPTES PAYÉS

La secrétaire-trésorière fait la déclaration suivante :

" Les dépenses soumises ont été autorisées ou effectuées par la secrétaire-trésorière aux termes de la délégation de pouvoirs d'autoriser et d'effectuer les dépenses tel que stipulé au règlement numéro 210."

EN FOI DE QUOI, j'ai signé, à Saint-Louis-de-Blandford, ce quatorzième jour du mois de janvier de l'an deux mille treize.

Mélisa Morissette, secrétaire-trésorière

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Steve Boilard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que les comptes énumérés sur la liste des comptes payés au 14 janvier 2013 soumise et jointe à la présente pour valoir comme ci au long reproduite, pour le mois de janvier 2013, soient acceptés pour un montant de 149 318.33 \$.

2013-01-07. COMPTES À PAYER

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Jean-François Desrosiers**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser le paiement des comptes énumérés sur la liste des comptes à payer au 14 janvier 2013 soumise et jointe à la présente pour valoir comme ci au long reproduite, pour un montant de 73 087.32 \$.

2013-01-08. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE SOUPER-SOIRÉE HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES, ÉDITION 2013

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Jean-François Desrosiers**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité contribue pour la tenue du Souper-soirée Hommage aux bénévoles, édition 2013, pour un montant maximal de 2 000 \$ payable au traiteur pour les frais de repas.

2013-01-09. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE FESTIVAL WESTERN DE ST-LOUIS-DE-BLANDFORD, ÉDITION 2013

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Jean-François Desrosiers**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité verse une contribution de 1 000 \$ au *Festival western de St-Louis-de-Blandford* pour la tenue du festival, édition 2013 conditionnellement à ce que la Municipalité puisse effectuer la promotion par le biais de l'événement, que le logo de la Municipalité apparaisse sur les publicités et qu'un chapiteau porte son nom.

2013-01-10. DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE JOURNAL DES FINISSANTS DE L'ÉCOLE STE-MARIE DE PRINCEVILLE

Dépôt d'une demande de commandite pour le journal des finissants de l'école Ste-Marie de Princeville. Le Conseil décline l'invitation.

2013-01-11. DEMANDE DE CONTRIBUTION DE L'ASSOCIATION DE PARALYSIE CÉRÉBRALE

Dépôt d'une demande de contribution de l'Association de paralysie cérébrale, régions Mauricie et Centre-du-Québec. Le Conseil décline l'invitation.

2013-01-12. DEMANDE DE CONTRIBUTION DE L'HARMONIE PRINCE-DAVELUY

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Christian Morrissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité verse, à titre de contribution à l'Harmonie Prince-Daveluy inc. pour la représentation du Québec dans une compétition musicale à Universal Studio à Orlando en Floride du 26 mars au 2 avril 2013, une contribution de 25\$ par étudiant résidant à St-Louis-de-Blandford.

2013-01-13. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR PARTENAIRES 12-18

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire encourager la participation active des adolescents dans la communauté et ce, dans une perspective de développement local durable, en collaboration avec les différents acteurs locaux dont les parents, les élus, les responsables d'associations, les institutions, les organismes ;

CONSIDÉRANT que les jeunes qui s'impliquent activement dans leur communauté ont tendance à développer un sentiment d'appartenance plus prononcé face à leur milieu ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire faire grandir chez les jeunes trois principales capacités, soit le sens des responsabilités, la confiance en soi et le leadership ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense au montant de 2 228.60 \$ à titre de contribution pour l'année 2013 à l'organisme PARTENAIRES 12-18 Arthabaska.

2013-01-14. ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-275 FIXANT LES TAXES ET TARIFICATIONS POUR L'ANNÉE 2013

RÉSOLUTION

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné par **Étienne Veilleux** à la séance du Conseil du 5 novembre 2012 ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Steve Boilard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'adopter le règlement numéro 2013-275 fixant les taxes et tarifications pour l'année 2013, avec dispense de lecture.

2013-01-15. RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Christian Morrissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense de 670.15 \$ taxes incluses pour le paiement de la cotisation annuelle avec option assurance à l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2013.

2013-01-16. PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise depuis 2004 tous les acteurs de la communauté à soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification;

CONSIDÉRANT QUE la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

CONSIDÉRANT QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, du 11 au 15 février 2013, sa troisième édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire, sous le thème Le Centre-du-Québec en route vers la réussite;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la troisième édition centricoise des *Journées de la persévérance scolaire*, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de déclarer les journées des 11, 12, 13, 14 et 15 février 2013 les *Journées de la persévérance scolaire* dans notre municipalité.

2013-01-17. DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME EMPLOI D'ÉTÉ CANADA

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité peut demander une subvention représentant un montant de 50% du salaire versé relativement à l'embauche d'un étudiant dans le cadre de la subvention Emploi d'été Canada 2013 ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire se prévaloir des services d'un étudiant comme animateur de camp de jour ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian Morrissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de présenter une demande de subvention dans le cadre de Emploi d'été étudiant 2013.

2013-01-18. DEMANDE DE SUBVENTION – JEUNES AU TRAVAIL DESJARDINS

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut demander une subvention représentant un montant de 50% du salaire versé relativement à l'embauche d'un étudiant dans le cadre de la subvention Jeunes au travail Desjardins ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire se prévaloir des services d'un étudiant comme animateur de camp de jour ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Jean-François Desrosiers**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de présenter une demande de subvention dans le cadre de la subvention Jeunes au travail Desjardins et que conditionnellement à son obtention, embaucher les étudiant nécessaires aux activités du camp de jour pour la période estivale 2013 à raison de 30 heures par semaines, durant 6 semaines.

2013-01-19. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SERVICES INFORMATIQUES AVEC INFOTECH

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Christian Morrissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense de 4 850 \$ taxes en sus pour le renouvellement du contrat de services informatiques avec la firme Infotech pour l'année 2013.

2013-01-20. RENOUELEMENT DE LA COTISATION ANNUELLE À LA CRSBP POUR L'ANNÉE 2013

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Jean-François Desrosiers**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense de 5 271.99 \$ taxes en sus pour le renouvellement du contrat de service avec le Réseau Biblio du Québec CRSBP pour l'année 2013.

2013-01-21. RENOUELEMENT DE LA COTISATION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (FQM)

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense de 683.45 \$ taxes en sus pour le paiement de la cotisation à la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) incluant le fonds de défense pour l'année 2013.

2013-01-22. RENOUELEMENT DE LA COTISATION À LA CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENTS ET ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC (COMBEQ)

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Christian Morrissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense de 285 \$ taxes en sus pour le paiement de la cotisation à la Corporation des officiers municipaux du Québec (COMBEQ) pour l'année 2013.

2013-01-23. RENOUELEMENT DE LA COTISATION AU GROUPE DE CONCERTATION DES BASSINS VERSANTS DE LA ZONE BÉCANCOUR (GROBEC)

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Steve Boilard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense de 50 \$ taxes en sus pour le paiement de la cotisation au Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) pour l'année 2013.

2013-01-24. MANDAT POUR VÉRIFICATION COMPTABLE DE L'ANNÉE 2012

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Jean-François Desrosiers**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de retenir les services de la firme Roy Desrochers Lambert s.e.n.c. et d'autoriser une dépense de 8 750 \$ pour les honoraires professionnels comptables pour la vérification de l'année financière 2012 par Roy Desrochers Lambert.

2013-01-25. DEMANDE DE CONTRIBUTION MUNICIPALE POUR LE SERVICE DE TRANSPORT ADAPTÉ ROULI-BUS

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense de 2 796 \$ taxes en sus pour la cotisation annuelle pour le service de transport adapté Rouli-Bus pour l'année 2013.

2013-01-26. RENONCIATION À LA HAUSSE DE LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS PRÉVUE AU RÈGLEMENT SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES ÉLUS MUNICIPAUX

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Jean-François Desrosiers**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil de renoncer à la hausse de la rémunération des élus telle que prévue dans la clause d'indexation du règlement sur la rémunération des élus municipaux numéro 201.

2013-01-27. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 2012-274 RELATIF AU DÉROULEMENT DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Steve Boilard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'adopter le règlement portant le numéro 2012-274 relatif au déroulement des séances du Conseil municipal, avec dispense de lecture.

2013-01-28. PROPOSITION DE SERVICES JURIDIQUES FORFAITAIRES

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense à titre d'honoraires juridiques forfaitaires payable à Monty Coulombe s.e.n.c. pour un montant de 750 \$, taxes en sus, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 relativement à un service de consultations générales pour les opérations courantes de la Municipalité comprenant

l'examen des procès-verbaux, une rencontre annuelle avec les membres du Conseil et la disponibilité pour fins de consultations lors d'élections.

2013-01-29. DEMANDE D'APPUI POUR LA DÉNONCIATION DE LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-EMPLOI

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT QUE la réforme de l'assurance-emploi touchera de plein fouet les travailleuses et les travailleurs les plus précaires ;

CONSIDÉRANT QUE cette réforme vise les prestataires dits « fréquents », c'est-à-dire les personnes qui ont présenté trois demandes de prestations et qui ont touché plus de 60 semaines de prestations au cours des cinq dernières années ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement exigera que ces chômeuses et ces chômeurs acceptent tout travail dans un rayon de 100 kilomètres de leur résidence à compter de la septième semaine de chômage à un salaire équivalent à 70 % de leur salaire antérieur, et ce, sans égard à leur formation et à leurs compétences ;

CONSIDÉRANT QUE cette mesure vise particulièrement les travailleuses et les travailleurs saisonniers qui doivent recourir au régime année après année ;

CONSIDÉRANT QUE d'autres changements pénaliseront particulièrement les prestataires des régions éloignées tout en alourdissant les procédures juridiques permettant aux chômeuses et aux chômeurs de contester une décision défavorable ;

CONSIDÉRANT QUE l'abolition des conseils arbitraux, des juges-arbitres et des mécanismes d'appel constitue un frein à l'accès à la justice ;

CONSIDÉRANT QUE ces changements proposés représentent une menace pour les travailleurs de l'industrie de la construction et pour l'économie des régions, particulièrement les régions où le travail saisonnier est très important, par exemple celles qui vivent de la pêche, de la foresterie, du tourisme ou de l'agriculture ;

CONSIDÉRANT QUE cette réforme est contre-productive et que le gouvernement devrait se concentrer sur la création de la richesse en soutenant mieux le développement d'emplois de qualité, entre autres dans le secteur manufacturier.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil ce qui suit :

- d'exiger du gouvernement fédéral qu'il renonce à sa réforme du régime d'assurance-emploi qui affectera durement et sans motif valable les travailleuses et les travailleurs de notre région ;
- d'exiger du gouvernement fédéral d'être consultés sur toutes les réglementations qui pourraient avoir un impact pour les travailleuses et les travailleurs de notre région.

2013-01-30. DÉPÔT D'UN PROJET POUR L'AN TROIS DU PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES QUÉBEC-MUNICIPALITÉS – MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS (PIQM-MADA)

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité autorise la présentation d'un projet de prolongement de la bande piétonnière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA), qu'elle s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continus du projet, que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Mélisa Morissette, soit autorisée à signer tout document relatif au Programme et que Sylvie Gélinas soit la responsable du dossier *aînés* de la Municipalité.

2013-01-31. CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

2013-01-31.1. INVITATION AU GALA NATIONAL DU PRIX DE RECONNAISSANCE ESSOR

Dépôt d'une invitation à assister au Gala national des prix de reconnaissance Essor qui aura lieu le samedi 2 février 2013 dans le cadre du Mois de la culture à l'école au Théâtre du cégep de Trois-Rivières. Le Conseil prend acte.

2013-01-31.2. INVITATION AU CONGRÈS DE L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE CANNEBERGES DU QUÉBEC

Dépôt d'une invitation à participer au Congrès de l'APCQ qui se tiendra les 25 et 26 mars 2013 à l'Hôtel Loew's Concorde de Québec. Le Conseil prend acte.

2013-01-31.3. INVITATION À PARTICIPER À L'ACTIVITÉ BÉNÉFICE DU RÉSEAU DE PRÉVENTION DU SUICIDE DES BOIS-FRANCS

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une invitation à assister au cocktail-dînatore du Réseau de Prévention Suicide ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire collaborer à la prévention du suicide dans la communauté ;

CONSIDÉRANT que le thème est *Nos maires et mairesses s'occupent bien de leurs citoyens et de leurs citoyennes* ;

CONSIDÉRANT que le président d'honneur du cocktail, le maire Alain Rayes de Victoriaville convie les membres du Conseil municipal à assister à l'événement ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jean-François Desrosiers, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser le remboursement paiement des frais de déplacements et des frais de 20 \$ chacun pour trois personnes désignées, soit Lise Dubuc, Christian Morrissette et le maire Gilles Marchand.

2013-01-31.4. CONFIRMATION DU MINISTÈRE DES TRANSPORT POUR L'AJOUT D'UNE VOIE DE REFUGE ET D'UN FEU CLIGNOTANT À L'INTERSECTION DE LA RUE PRINCIPALE ET DE LA ROUTE 162

Dépôt de la lettre de Jean Douville, directeur du Ministère des Transports pour la région Mauricie / Centre-du-Québec datée du 19 décembre informant que la demande d'ajout d'un feu clignotant à l'intersection rue Principale/rang St-François/route 162 et la demande d'ajout d'une voie de refuge du côté du rang St-François ont été acceptées. Quant à la voie de refuge du côté de la rue Principale, celle si a été refusée suite à une analyse. Le Conseil prend acte.

2013-01-31.5. DIFFUSION DU PROFIL FINANCIER 2011 DE LA MUNICIPALITÉ

Dépôt du profil financier de la Municipalité déposé par le Ministère des Affaires municipales. Le Conseil prend acte.

2013-01-31.6. OFFRE DE SÉANCES D'INFORMATIONS

Dépôt d'une offre de séances d'information, kiosques lors d'événements et activités de prévention à l'intention du public offerte par le service régional de prévention des incendies.

2013-01-31.7. PRIX NATURAS-COMBEQ

Dépôt d'une invitation à soumettre une candidature pour l'édition 2013 du prix honorifique Naturas-COMBEQ. Le Conseil prend acte.

2013-01-31.8. LIVRE BLANC MUNICIPAL L'AVENIR A UN LIEU

Dépôt du sommaire du Livre blanc municipal de l'Union des Municipalités du Québec. Le Conseil prend acte.

2013-01-31.9. PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS

Dépôt du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire des Bois-Francis. Le Conseil prend acte.

2013-01-32. AFFAIRES NOUVELLES

2013-01-32.1. Invitation au Record Top Cardio de la Croix-Rouge

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Jean-François Desrosiers**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense de 40 \$ pour participer Record Top Cardio de la Croix-Rouge.

2013-01-32.2. Remplacement de l'évier simple

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil d'autoriser une dépense maximale de 300 \$ pour le remplacement de l'évier simple par un évier double dans la cuisine du centre récréatif.

2013-01-32.3. Restructuration administrative

RÉSOLUTION

CONSIDÉRANT que le Conseil a créé un nouveau poste de technicien en loisirs par sa résolution 2012-01-238 lors de sa séance régulière du 23 janvier 2012 ;

CONSIDÉRANT que le travail du technicien consistait à la planification, la gestion et l'organisation des activités de loisirs et l'entretien des infrastructures ;

CONSIDÉRANT que le Conseil a réévalué ses besoins relativement à la nécessité de poste ;

CONSIDÉRANT que la conclusion a révélée que le poste de technicien en loisirs n'avait pas sa raison d'être ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Jean-François Desrosiers**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que le poste de technicien en loisirs soit aboli, qu'un avis de cessation d'emploi soit transmis au titulaire du poste avec préavis d'une semaine et que la directrice générale soit autorisée à signer tout document pour donner effet à la présente résolution.

2013-01-32.4. Ouverture de poste – animateur-coordonnateur de camp de jour

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité lance un appel de candidatures pour un poste saisonnier de coordonnateur-responsable de camp de jour pour la saison estivale, sur une base de 40 heures par semaine durant 8 semaines selon la description de tâches soumise valable comme-ci au long reproduite et faisant partie intégrante de la présente résolution.

2013-01-32.5. Ouverture de poste – directeur(trice) général(e) adjoint(e)

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Steve Boilard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité lance un appel de candidatures pour un poste de directeur(trice) général(e) adjoint(e) sur une base de 32 heures par semaine selon la description de tâches soumise valable comme-ci au long reproduite et faisant partie intégrante de la présente résolution.

2013-01-32.6. Ouverture de poste – inspecteur(trice) municipal(e) adjoint(e)

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Steve Boilard**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité lance un appel de candidatures pour un poste de

inspecteur(trice) municipal(e) adjoint(e) sur une base de 35 heures par semaine selon la description de tâches soumise valable comme-ci au long reproduite et faisant partie intégrante de la présente résolution.

2013-01-32.7. Ouverture de poste – animateur de camp de jour

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Christian Morrissette**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité lance un appel de candidatures pour un poste saisonnier à durée déterminée d'animateur de camp de jour pour la saison estivale 2013, sur une base de 30 heures par semaine durant 6 semaines selon la description de tâches soumise valable comme-ci au long reproduite et faisant partie intégrante de la présente résolution.

2013-01-33. PÉRIODE DE QUESTIONS

2013-01-34. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION

Sur proposition de **Lise Dubuc**, il est résolu à l'unanimité des membres du Conseil que l'assemblée soit levée à 21h05.

Gilles Marchand
Maire

Mélisa Morissette
Directrice générale